



Assurance vie et réserve héréditaire : peut-elle permettre de contourner la réserve héréditaire ?

Conseils pratiques publié le **09/02/2025**, vu **193 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Assurance vie et réserve héréditaire : peut-elle permettre de contourner la réserve héréditaire ? Par Maître Murielle Isabelle CAHEN, avocat en droit des successions.

L'assurance-vie présente deux attraits distincts et complémentaires, justifiant ses performances en gestion de patrimoine. Stipulation pour autrui, elle est un levier de transmission au décès, profitant d'un statut tant civil que fiscal de faveur, en raison de son caractère « hors successoral ».

SOURCE ET DE PLUS :

<https://avocat-droit-succession-cahen.fr/avant-prevoir/assurance-vie-et-reserve-hereditaire-peut-elle-permettre-de-contourner-la-reserve-hereditaire/>